

**Note d’information à l’occasion de**

**la Journée mondiale de la population**

La communauté internationale célèbre le 11 juillet de chaque année la journée mondiale de la population. Cette année, la journée est placée sous le thème de « l’accès universel aux services de santé reproductive » qui est intimement lié à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment les objectifs qui traitent de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, de la santé maternelle et du VIH/SIDA.

Au Maroc, le taux de mortalité infanto-juvénile (0 à 5 ans) est passé de 47‰ en 2001 à 36‰ en 2010. Cette baisse a touché beaucoup plus le milieu rural (de 69‰ à 42‰, soit une baisse relative de 39%) que le milieu urbain (de 38‰ à 31‰, soit une diminution de 18%). Le recul de la mortalité des enfants de moins de 5 ans s’explique à raison de 94% par la baisse de la mortalité infantile ; celle-ci étant passée de 40‰ en 2001 à 30‰ en 2010.

La mortalité des moins d’un an se décompose, elle même, en mortalité néonatale (0- 29 jours) et post-néonatale (1 mois à 11 mois). La première a reculé de 27‰ à 18,8‰ et la seconde de 14‰ à 9,9‰ au cours de la même période. La régression de la mortalité infantile s’explique à raison des 2/3 par le recul de la mortalité néonatale.

Le niveau de la mortalité infantile est fortement corrélé à celui de la mortalité maternelle. Celle-ci a également enregistré une diminution importante, passant de 227 pour 100 000 naissances en 1994-2003 à 112 en 2010 (de 187 à 73 en milieu urbain et de 267 à 148 en milieu rural).

Cette baisse s’explique essentiellement par la réduction de la fécondité qui est passée de 2,5 enfants par femme en 2004 à 2,2 en 2010, une pratique contraceptive accrue de 63% en 2003 à 67,4% en 2011, un recours croissant aux soins prénataux prodigués par un personnel qualifié de 67,8% en 2001 à 77,1% en 2010 et une augmentation de la proportion des femmes ayant accouchée en milieu surveillé de 60,8% à 72,7%.

Si les conditions de santé reproductive se sont améliorées aux jeunes âges et aux âges de la reproduction, elles l’ont été aussi après la ménopause, fixée à 50 ans en moyenne. Ainsi, à cet âge, l’espérance de vie des femmes est passée de 28 années en 1987 à 30,8 années en 2010, une augmentation plus marquée en milieu urbain, de 28,4 ans à 32 ans, qu’en milieu rural, de 27,2 ans à 29,4 ans.

Par ailleurs, un autre aspect associé à la santé reproductive et faisant partie des objectifs du millénaire concerne la prévalence du VIH/Sida. Celle-ci semble rester relativement faible malgré une légère augmentation de 0.09% en 2005 à 0,14% en 2011 enregistrée par le Ministère de la santé.

Ceci n’empêche pas le Maroc d’être parmi les pays qui sont sur la bonne voie de réalisation des OMD à l’horizon 2015.

**Ahmed Lahlimi Alami**

**Haut Commissaire au Plan**